DOMAINE DE CHAUMONT-SUR-LOIRE
CENTRE D'ARTS ET DE NATURE

DOMAINE
DE CHAUMONT-SUR-LOIRE
CENTRE D'ARTS ET DE NATURE
CENTRE CULTUREL DE RENCONTRE

UN PARADIS VERT RESPECTUEUX DE SON ENVIRONNEMENT

WWW.DOMAINE-CHAUMONT.FR T. 02 54 20 99 22

/Domaine de Chaumont-sur-Loire @Chaumont_Loire

Région Centre-Val de Loire

Soutenu par MINISTÈRE DE LA CULTURE

LE DOMAINE DE CHAUMONT-SUR-LOIRE
UN PARADIS VERT RESPECTUEUX DE SON ENVIRONNEMENT

Outre la renommée internationale de son Festival des Jardins et la présence d'artistes mondialement connus dans le cadre de sa Saison d'Art, le Domaine de Chaumont-sur-Loire a opté, depuis de nombreuses années, pour une démarche écoresponsable exemplaire dans la gestion quotidienne de son activité et de son patrimoine bâti, culturel et végétal. Ses **bonnes pratiques**, respectueuses de son environnement, sont en phase avec la philosophie générale du Domaine d'attention à son milieu et de célébration de la beauté d'une nature en danger.
En accord avec la stratégie nationale de protection de la biodiversité, le Domaine de Chaumont-sur-Loire a **proscrit, depuis 2010, toute utilisation de produits phytosanitaires** sur les 32 hectares du site.
En raison de l'importance des surfaces du site, le Domaine a mis en place une **gestion différenciée**, afin de préserver l'environnement, de protéger la santé des jardiniers et des visiteurs et d'offrir enfin un site remarquable aux visiteurs en accord avec les rythmes de la nature.
Le Domaine de Chaumont-sur-Loire joue vraiment son rôle de "**poumon vert**" : selon une étude récente de l'Agence de l'arbre, le patrimoine arboré du Domaine **capture 60 tonnes de carbone par an**.

LES SOLS

Préservation des sols
Sur l'ensemble du parc, les allées et chemins constituant les parcours de visites ont des **surfaces perméables** délibérément conservées, qui favorisent les échanges physico-chimiques et la captation des éléments minéraux par les plantes et les arbres.
Un matériel léger est employé pour la tonte, afin de préserver les racines des arbres. En cas, rare, d'utilisation d'engins plus lourds, le sol est décompacté après leur passage.

Apports de matière organique
Le **paillage systématique des plantations** assure une couverture végétale permanente, évite l'érosion des sols et limite l'évapotranspiration. Les matières organiques apportées aux massifs proviennent de la tonte et des feuilles saines ramassées sur le site tout au long de l'année. Des semis d'**engrais verts** (blé, moutarde, phacélie) sont également privilégiés pour la préparation des futures cultures.
La **fertilisation** est assurée grâce à des engrais biologiques et en quantité restreinte, pour éviter le lessivage du sol.

Limitation du travail mécanique du sol
La pratique du binage manuel permet à l'eau de mieux s'infiltrer dans le sol, au lieu de ruisseler. Des outils à main, plus respectueux du sol, sont également privilégiés par l'équipe des jardiniers.

LA GESTION DE L'EAU

Gestion raisonnée de l'arrosage
L'utilisation raisonnée de l'eau, au jardin, est étroitement liée au choix des végétaux, du climat et du type de sol.

Arrosage nocturne
L'arrosage est pratiqué exclusivement pendant la nuit, notamment en été, afin d'éviter une évaporation trop rapide et le développement de maladies.
Un arrosage abondant et espacé est privilégié pour les jeunes arbres, pendant les deux premières années, afin de favoriser leur enracinement.

Maîtrise des systèmes d'arrosage et alternative à l'eau potable pour l'arrosage
L'eau d'arrosage est captée dans un **forage sur site** - aménagé en 2009 - et distribuée dans les massifs de manière raisonnée, grâce à un **réseau de goutte à goutte piloté par ordinateur**.
Les **eaux de ruissellement** sont **récupérées** dans des bassins, notamment près de la zone de stationnement et dans les Prés du Goualoup.

Acceptation du jaunissement estival de la strate herbacée
Le non arrosage et le jaunissement estival de la strate herbacée sont acceptés sur **27 hectares** du site. Seuls **5 hectares de zones plantées et engazonnées** (dont les parcelles du Festival) **sur 32** sont arrosés, en tant que de besoin, pendant la saison estivale.

LA FAUNE ET LA FLORE

Connaissance et suivi de la biodiversité
Des actions spécifiques de préservation de la biodiversité sont mises en place à travers tout le Domaine, telles que :
- La préservation et la création de **haies champêtres** et d'une grande **prairie permanente** sur 8 hectares dans les Prés du Goualoup. C'est une **zone de régulation écologique** qui abrite une grande diversité d'organismes vivants, de toutes tailles, des plus visibles aux plus microscopiques. Un fauchage tardif et annuel est pratiqué dans cet espace.
- Le développement d'une **zone humide**, favorisant la croissance des mousses et des fougères dans le Vallon des Brumes.
- La préservation d'une zone sauvage, spontanée, refuge d'une vie utile au jardin, dans la Promenade des Ombres.
- L'organisation du potager selon les principes de la **permaculture** (mode d'agriculture fondé sur les principes de développement durable, basé sur l'observation de la nature, respectueux de la biodiversité et de l'humain) et l'utilisation du **"jardin en trou de serrure"** (culture potagère autonome et autofertile grâce au compost installé en son centre pour la diffusion des nutriments et l'eau nécessaire à la culture).
- La gestion et le suivi des plantes considérées comme invasives.

Plantes à intérêt écologique et protection des espèces menacées
La **flore variée** des jardins, spontanée, horticole, nectarifère, particulièrement attractive pour les insectes et la petite faune est favorisée.
Le développement de la **faune auxiliaire**, bénéfique aux plantes, est encouragé grâce à l'installation de **ruches** dans le Parc Historique et d'**hôtels à insectes** (Potager et jardin pédagogique). La surveillance des insectes prédateurs (frelons asiatiques) est assurée à travers tout le Domaine.
Le Domaine de Chaumont-sur-Loire bénéficie du **label** "**Refuge LPO**" et participe activement à la protection des oiseaux par le biais de **nichoirs** (notamment mésanges, qui mangent la pyrale du buis) et de points d'eau.

Adaptation des essences et provenance
L'objectif du Domaine de Chaumont-sur-Loire est de sélectionner et d'implanter la gamme de végétaux (botaniques et horticoles) la plus adaptée au climat, à l'exposition et à la structure des sols.

© Éric Sander

Le Domaine développe des **collections végétales**, **botaniques** et **horticoles**, avec des pépiniéristes producteurs de la Région Centre-Val de Loire : arbres fruitiers des Pépinières Crosnier, plantes grimpantes des Pépinières Travers, iris et pivoines des Pépinières Cayeux, rosiers des Pépinières André Ève, etc.
Les concepteurs des jardins du Festival sont sensibilisés à l'intérêt des essences végétales locales, mais ils peuvent néanmoins choisir des plantes d'origines diverses, à condition qu'elles soient non invasives et adaptées à notre environnement. Les végétaux implantés dans les jardins du Festival sont soit **compostés** (plantes annuelles), soit **réutilisés** (plantes vivaces) l'année suivante.

Récupération et replantation systématique des arbres et arbustes du Festival dans les nouveaux espaces du Domaine
Les arbres et arbustes de chaque édition du Festival, qui offrent de l'ombre et du bien-être aux visiteurs et produisent de l'oxygène en consommant le dioxyde de carbone, sont méthodiquement réutilisés. Près de 200 arbres et arbustes sont replantés chaque année, permettant de développer des chemins d'ombre et des voûtes vertes.
80% des végétaux sont récupérés dans les serres et réutilisés systématiquement, enrichissant le patrimoine vert du Domaine et sa diversité.

Massifs fleuris
Les plantes vivaces et les plantes annuelles/bisannuelles à intérêt écologique (plantes nectarifères) sont privilégiées dans les massifs fleuris.

Provenance des végétaux
Les plants et les semences sont achetés auprès de pépiniéristes français, avec une préférence pour les entreprises géographiquement proches du site et engagées dans une démarche environnementale et de qualité.
La défense et la valorisation des pépinières impliquées dans l'**excellence végétale** et la préservation des collections, sont encouragées à travers l'organisation de l'événement annuel "**Les Botaniques de Chaumont-sur-Loire"**.

Taille et élagage
Le Domaine possède un certain nombre d'**arbres remarquables** dans le Parc Historique et les Prés du Goualoup. Ces arbres sont inventoriés et font l'objet d'attentions particulières dans ce site classé. Des élagages, en taille raisonnée, effectués par des professionnels qualifiés, sont programmés chaque année afin de maintenir ce patrimoine arboré - véritable **"poumon vert"** - en excellent état.
La taille des massifs est programmée selon les cycles de végétation, en respectant la nidification des oiseaux, la floraison et la fructification.

Absence de produits phytosanitaires issus de la chimie de synthèse – Lutte biologique
Les insecticides chimiques sont remplacés par l'installation d'auxiliaires, tels que les larves de coccinelles, les pièges à phéromone contre la mineuse du marronnier, le perce-oreille, grand consommateur d'insectes dits "nuisibles", etc.
Les **fongicides chimiques** sont **remplacés** par des produits à base de **composés minéraux**, organiques ou des oligo-éléments capables de lutter contre les maladies cryptogamiques (bouillie bordelaise contre le mildiou, purin d'ortie pour renforcer les défenses naturelles du rosier, zinc et silice pour protéger la surface foliaire).
Les **désherbants chimiques** sont **remplacés par les outils anciens (binette)** et le travail manuel.

Gestion des déchets verts
Les jardiniers disposent d'un **broyeur** qui leur permet d'éliminer les déchets de la taille des arbres et des arbustes et de les réutiliser sur place (Amélioration de la structure des sols grâce au BRF, bois raméal fragmenté). Les déchets verts peuvent également être valorisés à l'extérieur par le biais d'une plateforme de compostage.
Un maximum de végétaux, notamment à fleurs, sont réutilisés pour la décoration florale des espaces intérieurs.

© Éric Sander

MATÉRIAUX, RECYCLAGE, ÉCLAIRAGE, ÉNERGIE

Politique d'achats
L'achat de structures de stockage d'occasion et de téléphones reconditionnés est privilégié sur le site. Les anciennes bâches sont utilisées comme protection sur les chantiers de peinture ou de bricolage.

Fournitures en papier
Tous les supports d'impression du Domaine sont certifiés PEFC (Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières) et les imprimeurs mandatés bénéficient du label Imprim'Vert. La proximité géographique des imprimeurs, des prestataires de services, ainsi que l'utilisation d'encres végétales sont privilégiées.

Recyclage / Fournitures en bois
Tout le bois (structures, platelages, bordures) récupéré lors du démontage des parcelles du Festival des Jardins est stocké et réutilisé pour des réparations ou de la décoration (meubles dans certains appartements, claustras dans les toilettes du Festival, cabane du Jardin de soin et de santé, etc.).
Les arbres en fin de vie et abattus pour raisons de sécurité sont réutilisés pour fabriquer des bancs ou des œuvres d'art.

Sensibilisation au recyclage
La limitation des emballages et l'élimination des suremballages sont privilégiées.
La distribution de gobelets à usage unique est limitée au maximum pour les visiteurs.
Des fontaines à eau et des gobelets réutilisables (lavables) sont mis à disposition du personnel du Domaine.

Gestion des déchets
Le ramassage systématique des déchets est effectué par les équipes de surveillance à l'occasion des déplacements sur le site.
Le **tri sélectif des déchets de production** (carton, verre, plastique) est effectué sur le Domaine.

Rationalisation de l'éclairage
Depuis plusieurs années, un travail conséquent a été effectué sur les éclairages intérieurs et extérieurs du Château, des salles d'exposition et des bureaux, avec une transition presque complète du type halogène ou ampoule incandescente vers les éclairages de type LED.

Économies d'énergie
En 2017, le Domaine a investi dans l'acquisition d'une chaudière à condensation (matériel plus performant et plus économique) pour le chauffage de la serre tropicale.
Une procédure de contrôle du chauffage et de l'électricité a été mise en place par l'équipe de gardiennage de nuit, pour les bureaux et les espaces communs, et par l'intendance dans les chambres ou les salles de réunion non occupées.

Carburants des matériels et engins
Les modes de **déplacements doux** sont privilégiés pour la surveillance et le service de restauration du Domaine : à pied, à vélo ou en voiturette électrique (location de Twizy, golfettes, Segway). Des **chariots manuels** sont utilisés pour le déplacement de matériel et de mobilier sur le site.

Présence de toilettes sèches
Des toilettes sèches sont mises à disposition des visiteurs sur le parking de stationnement.

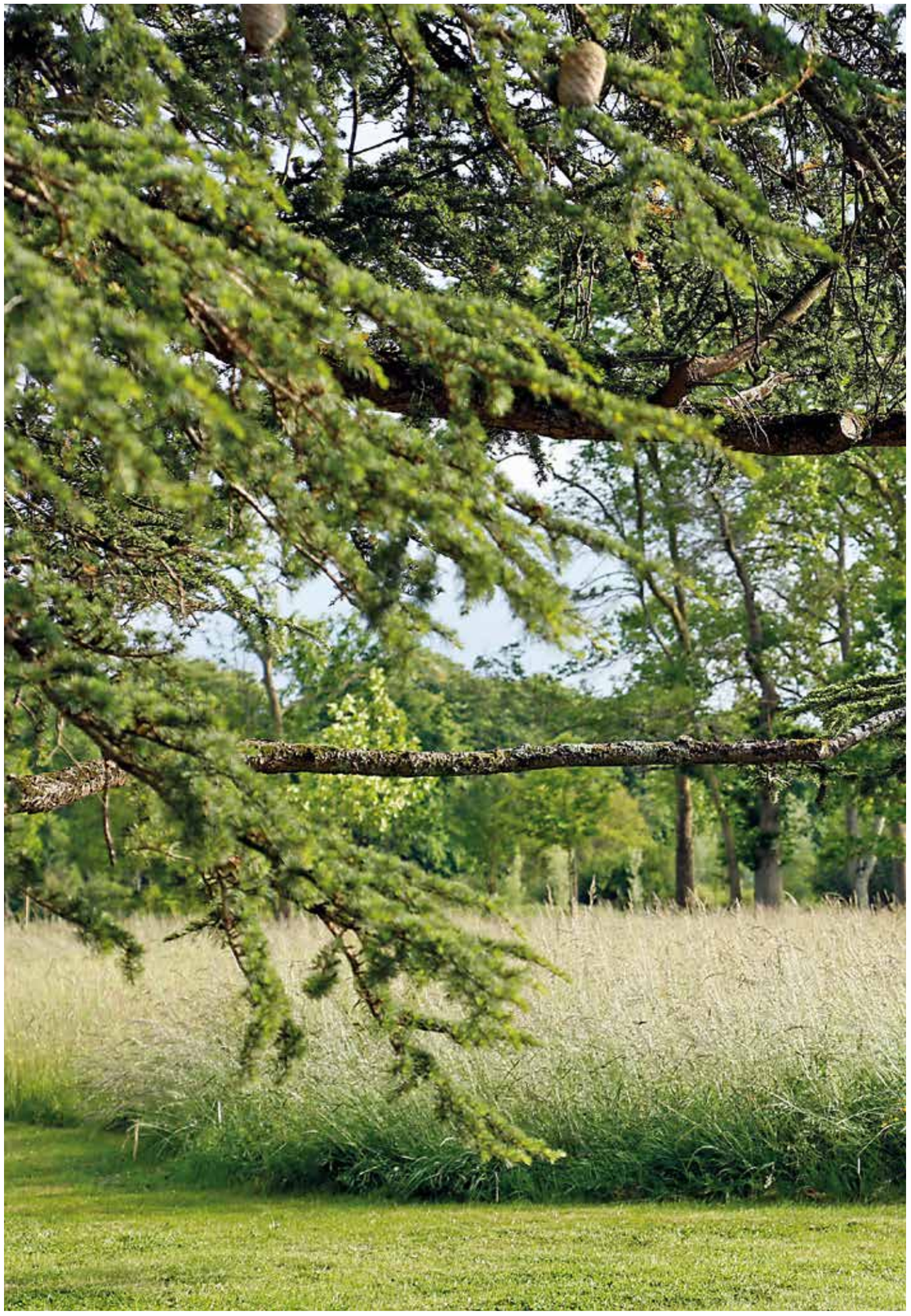

© DR

LA RESTAURATION ET L'HÉBERGEMENT SUR SITE

Politique d'achats
Une politique d'achat écoresponsable, assurée par le biais de marchés publics, est menée pour la fourniture des produits d'entretien (écolabel), des denrées alimentaires, des matériaux, du linge et des services liés à la restauration et à l'hébergement sur site.
Les **commandes de fournitures** et de denrées alimentaires sont **regroupées**, afin de limiter les livraisons.

Cuisine
La majorité des plats servis est cuisinée sur place. Les approvisionnements en bio, labellisés, en circuits courts, sont privilégiés.

Recyclage
Les emballages et récipients, biosourcés et compostables, sont privilégiés. Ces produits sont majoritairement en bois, carton, fibre végétale et PLA, "Poly Lactic Acid", matériau obtenu grâce aux sucres et amidons de maïs et betterave, qui se démarque grâce à sa résistance, sa transparence et son étanchéité.

Gestion des déchets
Le **tri sélectif** est mis à disposition des visiteurs sur les points de vente et de restauration du Domaine, ainsi que pour les invités du Domaine (hébergement sur site).
Le tri sélectif est effectué pour les déchets de production et de distribution de la restauration, avec notamment un **tri des déchets de cuisine d'origine végétale** pour le compostage.

Économies d'énergie
En hiver, le chauffage est réduit au minimum entre deux utilisations dans les chambres des invités du Domaine. Le rafraîchissement des restaurants est assuré par ventilation simple.

Carburants des matériels et engins
Le transport de matériel ou de mobilier, la livraison et l'approvisionnement sur site, pour les besoins de la restauration, sont effectués par **chariot manuel** et **triporteur**.

LES FORMATIONS

Formations dispensées au Domaine pour un public externe
Les formations mises en place visent à sensibiliser et à inciter les gestionnaires publics à entamer une réflexion sur leurs pratiques en proposant des **solutions de remplacement**, **plus respectueuses de l'environnement**, notamment sur les ressources en eau et la biodiversité.
Des thématiques telles que : "Renforcer la biodiversité dans les aménagements paysagers", "Initiation à la permaculture", "Concevoir un fleurissement utile à la biodiversité", "Comprendre la dynamique d'un sol vivant pour concevoir des aménagements paysagers durables", "Éco-pâturage et stratégie de développement durable", "Concevoir efficacement des aménagements avec des plantes vivaces" permettent de démontrer qu'il n'y a pas qu'une seule réponse à la question posée, mais une multitude d'actions à tisser sur le territoire des collectivités territoriales.
De plus, les citoyens sont de plus en plus demandeurs de nature en ville et souhaitent, à leur tour, expérimenter et mettre en œuvre, sur l'espace public, des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Des formations telles que **"Concevoir un paysage nourricier en ville"** ou **"Enjeux publics des jardins partagés"** répondent à ces problématiques et démontrent qu'il est désormais possible de concilier une qualité revisitée des espaces publics et le bien-être de tous.

© DR

Démarche globale de formation interne
Des entretiens annuels individuels permettent d'établir les besoins en formation, notamment sur les thématiques écologiques.

LES THÉMATIQUES DU FESTIVAL

Les thématiques du Festival International des Jardins participent à une sensibilisation du public à des problématiques liées à la préservation de l'environnement.

BIOMIMÉTISME AU JARDIN – 2021
JARDINS DE LA TERRE/RETOUR À LA TERRE MÈRE – 2020
JARDINS D'AVENIR OU L'ART DE LA BIODIVERSITÉ HEUREUSE – 2011
DES JARDINS EN PARTAGE – 2008
MAUVAISE HERBE ! – 2003
RIEN QUE DES POTAGERS – 1999
QUE D'EAU ! QUE D'EAU ! – 1997
ACCLIMATATIONS – 1994
L'IMAGINATION DANS LA CRISE – 1993

LES BOTANIQUES

Les *Botaniques de Chaumont-sur-Loire* est un événement annuel organisé, depuis 2019, en partenariat avec l'association *Plantes et Cultures*, qui regroupe des pépiniéristes producteurs et collectionneurs de plantes. Chaque producteur est dépositaire d'un savoir-faire fondé sur l'expérience, l'observation et la connaissance de son métier.

L'horticulture n'échappe pas à la règle de l'uniformisation imposée par une économie de marché à l'échelle mondiale, qui voudrait simplifier, gérer, rationnaliser l'offre et la demande en proposant des plantes calibrées, produites à des millions d'exemplaires, pensées et conçues en laboratoire, mises en culture dans des milieux aseptisés, distribuées en masse sans distinction de région, de climat ou de sol.

Face à cela, l'engagement de l'association *Plantes et Cultures*, partenaire du Domaine de Chaumont-sur-Loire, est de revendiquer une production locale, respectueuse de l'environnement, en tenant compte du sol, du climat, de l'adaptation et de la résistance des plantes aux éléments naturels.

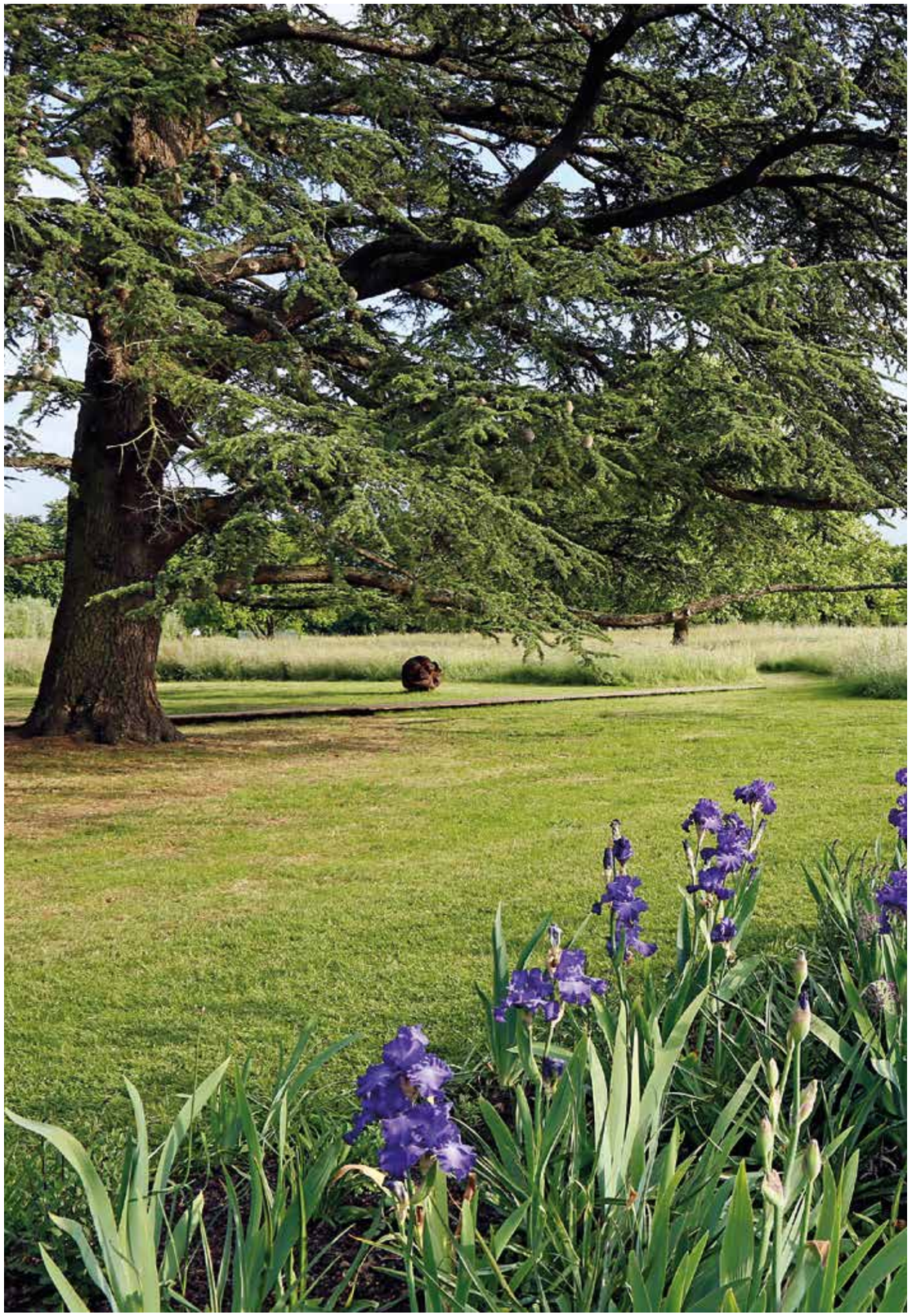

© DR

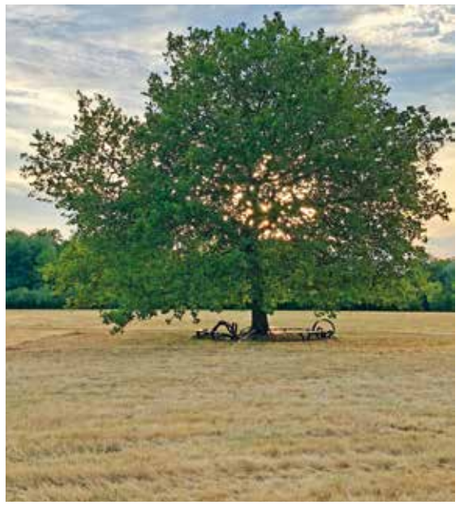

© Éric Sander / DR

Domaine de Chaumont-sur-Loire
Établissement public de coopération culturelle
Domaine de Chaumont-sur-Loire
41150 Chaumont-sur-Loire

Tél. : 02 54 20 99 22
contact@domaine-chaumont.fr
www.domaine-chaumont.fr

Propriété de la
Région Centre-
Val de Loire